

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : Prévention des Risques Incendie : Manipulation des Extincteurs

NIVEAU : Initial Perfectionnement

DUREE : 1,5 heures par groupe

LIEU : Sur site ou Dans nos locaux

PUBLIC : Tout salarié de l'établissement. Membres des équipes de sécurité. Toute personne chargée d'intervenir lors d'un début d'incendie. (Code du Travail Art.R.232-12-21)

EFFECTIF : 10 personnes maximum par groupe.

PRE-REQUIS : Aucun

TYPE D'ACTION : Acquisition des connaissances

Adaptation au poste de travail

Perfectionnement

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Sensibiliser le personnel au risque incendie sur son poste de travail

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit être capable de donner l'alerte et d'utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un début d'incendie et d'éteindre un début d'incendie.

CONTENU DE LA FORMATION :

L'Utilisation des Extincteurs

Partie théorique Le feu :

Le triangle du feu

Classification : Feux de classe A - Feux de classe B - Feux de classe C - Feux de classe D

La combustion des solides, liquides, gaz.

La propagation du feu. Les fumées.

Les agents extincteurs adaptés aux produits à traiter.

Le matériel de lutte contre l'incendie

Extincteurs - Robinet d'Incendie Armé - Colonnes sèches et humides

Extinctions automatiques : eau, gaz

L'organisation de la Lutte contre le feu :

Les textes réglementaires applicables à l'entreprise.
Les rôles des responsables et des intervenants.
La mission de l'ÉQUIPE D'INTERVENTION, ses actions.
Conduire le personnel non affecté à l'intervention.
Les consignes générales et particulières : ERP & IGH
La signalisation sonore et visuelle.

Partie pratique :

La partie pratique s'effectue **dans l'unité mobile de formation incendie** que nous mettons à votre disposition.
Méthodes d'extinction - Exercices d'intensité sur feux réels avec manipulation d'extincteurs mobiles

METHODES PEDAGOGIQUES : Pédagogie dite « de l'action ». Une partie théorique et une partie pratique avec l'utilisation des extincteurs et la mise en place de l'évacuation.

MODALITE D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation de satisfaction « à chaud » : opinion des stagiaires et formalisation.

Évaluation pédagogique pour valider les compétences acquises, lors du stage : évaluations formatives - axes personnalisés d'amélioration.

SANCTION DU STAGE :

Délivrance d'une ATTESTATION DE STAGE et d'une fiche d'évaluation des connaissances acquises au cours de ce dernier.

MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

- ✓ Unité Mobile d'incendie mise à disposition par AEFE
- ✓ Branchement électrique et parking mis à disposition par l'entreprise

